

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Médecin spécialisé en psychiatrie et neurologie, médecine psychosomatique et psychothérapie (à la retraite) je me suis penché depuis de nombreuses années sur le thème de l'aliénation parentale (Parental Alienation), en théorie et dans la pratique (voir la liste de mes publications sur les sites web www.drvoch.de et www.pas-konferenz.de).

Vu la « complexité » des cas d'aliénation parentale (surtout dans les pays germanophones), je vous renvoie simplement à mon article « Parental Alienation (Syndrome) – Eine ernst zu nehmende Form von psychischer Kindesmiss-handlung », (Parental Alienation (Syndrome) - l'aliénation parentale – une forme de maltraitance psychique des enfants à prendre au sérieux) publié actuellement (en langue allemande) par la revue spécialisée (évaluée par des pairs) *Neuropsychiatrie* (2018) 32 (3) : 133 – 148 ; <https://doi.org/10.1007/s40211-018-0267-0>.

Traduction en anglais publiée dans *Mental Health Fam Med.* (2018) 14 : 725 - 739, <http://mhfmjournal.com/pdf/MHFM-117.pdf>.

Publication raccourcie en langue française : (Syndrome) d'Aliénation Parentale - Forme sous-estimée de maltraitance psychologique des enfants lors de séparations conflictuelles des parents, dans *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* (2018/2) no. 61, p. 109 à 125 (évaluée par des paires) https://www.researchgate.net/publication/328313748_Syndrome_d'Alienation_Parentale_Forme_sous-estimee_de_maltraitance_psychologique_des_enfants_lors_de_separations_conflictuelles_des_parents

Un autre article (évalué par des pairs) en langue anglaise s'occupe d'une critique de l'ouvrage de référence : « D. Lorandos, W. Bernet & S. R. Sauber: Parental Alienation – Handbook for Mental Health and Legal Professionals », C. C. Thomas Publ., Springfield, IL., USA, (2013); dans *EC PAEDIATRICS* (2018) 7.8 : 820 - 822, (<https://www.econicon.com/ecpe/pdf/ECPE-07-00320.pdf>), dont je vous recommande la lecture. Cet article a été mis à jour et publié en langue allemande par *Neuropsychiatrie* (2019), 33 (1) : p. A13 -A14 et en langue anglaise par *Journal of Family Medicine and Disease Prevention* (2019) 5 (6): 115 - 117 (<https://www.clinmedjournals.org/articles/ifmdp/journal-of-family-medicine-and-disease-prevention-ifmdp-5-115.php?jid=ifmdp>).

Un cas spécial de « Parental Alienation » et ses conséquences a été publié par *International Journal for Case Reports* (2019), Vol. 3, No. 1: 4. (<http://www.imedpub.com/articles/international-classification-of-diseasesparental-alienation.pdf>)

Autres ouvrages scientifiques sur des interventions dans des cas d'aliénation parentale sévères:

Warshak, R. A. (2015 a) Ten parental alienation fallacies that compromise decisions in court and in therapy. *Professional Psychology, Research and Practise*, 46 (4): 235 - 49.

Warshak, R. A. (2015 b) Parental Alienation: overview, management intervention and practice tips. *Journal of the American Academy of Matrimonial Lawyers*, 28: 181 - 248.

Warshak, R. A. (2018, oct.). Reclaiming Parent-Child Relationships: Outcomes of Family Bridges with Alienated Children. *American Journal of Divorce & Remarriage*. Advance online publication. <https://doi.org/10.1080/10502556.2018.1529505>; <https://www.tandfonline.com/eprint/XgUAI2nnTyNhmmHT8Jsd/full>

Warshak, R. A. (2019, oct.). When Evaluators Get It Wrong: False Positive IDs and Parental Alienation. *Psychology, public Policy, and Law*. Advance online publication. <http://dx.doi.org/10.1037/law0000216>

Templer, K., Matthewson, M., Haines, K. & Cox G. (2017), 39 (1) p. 103 - 122. Recommendations for best practice in response to parental alienation : findings from a systematic review. *Journal of Fam. Therapy*: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/1467-6427.12137>

Reay, K. (2015): Family reflections: a promising therapeutic program designed to treat severely alienated children and their family system. *American Journal of Fam. Therapy* 43 (2): 197 – 207.

Gottlieb, L. J. (2013) The application of structural family therapy to the treatment of parental alienation syndrome. In: Baker AJL, Sauber SR (Eds.) *Working with alienated children and families - a clinical guidebook*. New York: Routledge, p. 209 - 31.

Matic, A. E. & Mirică, S. C. (2016): Specific Deontological/Ethical regulations concerning the involvement, duties and the active role of certain categories of civil servants regarding the protection of family relationship against Parental Alienation Syndrome. *Perspectives of Business Law Journal*, 5 (1): 94 - 100.

Kruk, E. (2018). Parental Alienation as a Form of Emotional child Abuse: The Current state of Knowledge and Directions for Future Research, *Family Science Review*, 22 (4): 141 - 164

Harman, J. J., Kruk, E. & Hines, D. A. (2018) Parental Alienating Behaviors: An Unacknowledged Form of Family Violence, *Psychological Bulletin*, Vol. 144, No. 12., 1275 - 1299, <http://dx.doi.org/10.1037/bul0000175>

Poustie, C., Matthewson, M. & Balmer, S. (2018). The Forgotten Parent : The Targeted Parent Perspective of Parental Alienation, *Journal of Family Issues*, 1 - 26, <https://doi.org/10.1177/0192513X18777867>

Woodall, N. & Woodall, K. (2019). Working with post-separation pathological splitting in children. London: Family Separation Clinic.

Krill-Reiter, L. E. (2019). Parental Alienation as a Predictor of Adult Marital and Romantic Relationship Quality, Walden Dissertations and Doctoral Studies Collection.

Harman, J. J., Bernet, W. & Harman (2019) J. Parental Alienation: The Blossoming of a Field of Study, *aps (Association for psychological science)*, *Current Directions in psychological science*, 1 - 6, [sagepub.com/journals-permissions, https://doi.org/10.1177/0963721419827271](https://doi.org/10.1177/0963721419827271)

Lorandos, D. and Bernet, W. (Eds.) (en préparation, 2020) Parental Alienation - Science & Law, Springfield, Illinois, Charles C. Thomas Publisher.

Gebhardt, G.: *Sarah Cecilie*, 2015, <https://www.youtube.com/watch?v=3qgi3WXYHyo>. Toutes les versions de ce film sont accessibles en ligne par le biais de l'Action Against Abduction (site web : <https://www.youtube.com/user/PACTonline>).

Un film capital par Alexander Dierbach (en langue allemande) sur (le syndrome de) l'aliénation parentale intitulé „Weil Du mir gehörst“ (traduction littérale: Parce que tu m'appartiens) a été présenté au festival du film de Munich (du 27 juin au 6 juillet 2019: <https://www.filmfest-muenchen.de/de/programm/filme/film/?id=6089>) et au festival du film de Ludwigshafen (du 5 au 7 septembre 2019. Il montre l'ampleur de la tragédie de l'aliénation parentale inhérente à des milliers de cas relevant du droit de la famille en Allemagne et à des millions de cas dans le monde (Harman et al 2018).

La notion d'aliénation parentale n'est pas encore répertoriée en tant que telle dans le manuel Diagnostic and Statistic Manual (DSM-5) de l'American Psychiatric Association (APA). Depuis le 18 juin 2018, le terme *Parental Alienation* figure toutefois dans l'**International Classification of Diseases (ICD-11)**, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au niveau global (**Code QE 52.0**, sous **Caregiver child relation problem**; <https://icd.who.int/dev11/l-m/en#/http://id.who.int/icd/entity/547677013>) sous forme de facteur d'indice adopté par la 72ème Assemblée mondiale de la santé le 25 mai 2019.

Cette démarche est absolument nécessaire pour stopper l'aliénation parentale, cette forme spécifique de maltraitance psychique de l'enfant devenue entretemps un problème endémique d'envergure mondiale (ICD-10, Code T74.3 et DSM-5, Code V995.51) (Kruk, 2018; Harman, et al., 2018). Face à de tels phénomènes, les offices d'assistance aux jeunes et les tribunaux et chambres compétents dans les affaires matrimoniales sont appelés à agir en conséquence (Harman, et al., 2018).

En 2014, l'**American Psychological Association** (Joseph Spinazzola et al., 2014) a publié une étude intitulée "Unseen wounds: The Contribution of Psychological Maltreatment to Child and Adolescent Mental Health and Risk Outcomes" qui démontre que la maltraitance, voire l'abus psychologiques sont au moins aussi graves sinon plus graves que la maltraitance ou l'abus physiques ou sexuels. La maltraitance ou l'abus psychologiques sont toutefois rarement pris en compte dans le cadre des mesures de prévention ou des interventions en faveur des victimes (<https://www.apa.org/education/ce/1360375>).

La 3e conférence internationale du groupe d'études **Parental Alienation Study Group** a eu lieu à Philadelphie, PN., USA du 12 au 14 septembre 2019 (voir : www.pasg2019.com; www.pasg.info). Au cours

de cette conférence, des spécialistes chercheurs, cliniciens et judiciaires ont montré ce qu'il faut entendre par Parental Alienation et les mesures de prévention et d'intervention qu'il appartient de prendre. Quelques parents concernés ont également assisté à cette conférence.

Dans une vidéo de cinq minutes (<https://www.youtube.com/watch?v=5fgRjH26Jho>), le Dr. Miller, un spécialiste formé à Harvard, explique les graves erreurs que les professionnels des métiers impliqués peuvent commettre dans des cas sévères d'aliénation parentale.

Le site web www.mc.vanderbilt.edu/pasg de la faculté de médecine de l'Université Vanderbilt de Nashville, TN, USA répertorie aujourd'hui quelque 1 300 publications d'importance scientifique au sujet de l'aliénation parentale, du syndrome d'aliénation parentale et des thèmes attenants d'auteurs d'environ 50 pays du monde entier.

Développements internationaux

L'aliénation parentale existe dans le monde entier, des études empiriques menées dans différents pays en témoignent (Dum, 2013 a, p. 425 - 462). On la retrouve dans plus de 600 décisions judiciaires, par exemple aux USA et au Canada (Bernet, 2010; Lorandos, 2013). On relève ses retombées dans la loi brésilienne sur l'aliénation parentale, loi no. 12318 de 2010 (Brockhausen, 2013), dans les lois d'autres états sud-américains (Dum 2013 a, p. 425 - 462) et dans des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDR) de Strasbourg : p. ex. Sommerfeld vs. Allemagne, 2003; Koudelka et Zavrel vs. République tchèque, 2006 et 2007; Plasse-Bauer vs. France, 2006; Minecheva vs. Bulgarie, 2010; Bordeiana vs. Moldavie, 2011 et autres (Dum, 2013 b, p. 439 à 444) et récemment dans : K. B. et autres vs. Croatie (2017) (<https://strasbourgobservers.com/2017/04/25/k-b-and-others-v-croatia-the-courts-first-steps-to-tackle-parental-alienation/>); Aneva et autres vs. Bulgarie (2017): <http://hudoc.echr.coe.int/eng?i=001-176982>; R. I. et autres vs. Roumanie (2018) <http://hudoc.echr.coe.int/eng?i=001-187931> et Pisičă vs. Moldavie (2019): [https://hudoc.echr.coe.int/eng#{"itemid":\["001-197214"\]}](https://hudoc.echr.coe.int/eng#{)).

Dans la décision de la Cour de cassation en France (Cour de Cassation en France: Le syndrome d'aliénation parentale reconnu par la Cour de cassation: les premiers pas d'une révolution dans le contentieux familial (Jugement no. 660 du 26-06-2013, 12-14.392); (https://www.courdecassation.fr/jurisprudence_2/premiere_chambre_civile_568/660_26_26933.html) et dans les Cours d'Appel de bien d'autres pays européens comme l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Roumanie et la Suède (Bernet, 2010).

Dans les pays germanophones, les thérapeutes familiarisés avec le sujet de « l'aliénation parentale » ayant suivi une formation appropriée sont très peu nombreux.

De plus, en 2016, le tribunal constitutionnel allemand (*Bundesverfassungsgericht* dans sa décision du 17 septembre 2016, cote 1BvR/1547/16 parue dans *FamRZ* 2016, 1917) a statué qu'il fallait impérativement tenir compte de la volonté exprimée par un enfant âgé de douze ans, dont les parents étaient divorcés et qui ne voulait plus aller chez son parent qui n'en avait pas la garde. **Même si cette volonté a été manipulée**, ne pas respecter sa volonté porterait atteinte à ses droits de la personne humaine.

Cette approche est en contradiction avec les résultats scientifiques internationaux publiés au sujet de l'aliénation parentale (p.ex. Warshak, 2015 a, b, 2018, 2019; Templer, Matthewson, Haines & Cox, 2017 ; Matic & Mirica, 2016; Kruk, 2018; Harman, Kruk & Hines, 2018; Lorandos & Bernet, 2020 , [en préparation] ; et autres). Maintenant que le Code QE 52.0 est définitivement enregistré à l'ICD-11 (voir ci-devant) nous pouvons espérer un changement.

En Angleterre (p. ex. à Londres), il existe en revanche une clinique (<https://www.familyseparationclinic.com>) qui coopère avec le « child and youth protection center » à Zagreb/ Croatie proposant une approche compétente et sérieuse dans le très complexe domaine de l'aliénation parent-enfant (voir l'ouvrage de Woodall, K. & Woodall, N. *Understanding Parental Alienation, learning to cope, helping to heal*, Charles C. Thomas, Springfield, IL., USA, 2017).

Aux USA, au Canada, en Australie, en Afrique du Sud, en Angleterre en Israël, en Croatie, en Espagne et dans certains peu de cas en Allemagne, des programmes similaires d'intervention en cas d'aliénation parentale ont été réalisés et évalués (voir mon article intitulé « *Parental Alienation (Syndrome) eine ernst zu nehmende Form von psychischer Kindesmisshandlung* » (Parental Alienation (Syndrome) : l'aliénation

parentale – une forme de maltraitance psychique des enfants à prendre au sérieux) dans *Neuropsychiatrie* 2018, 32 (3): 133 – 148) (en langue allemande) et dans *Mental Health Fam. Med.* (2018) 14: 725 - 739; <http://mhfmjournal.com/pdf/MHFM-117.pdf> (en langue anglaise).

Avec mes meilleures salutations

Dr. med. Wilfrid v. Boch-Galhau

Spécialiste en psychiatrie, neurologie et médecine psychosomatique et psychothérapie

Oberer Dallenbergweg 15

97082 Würzburg (Allemagne)

www.praxis@drvboch.de; www.pas-konferenz.de

Membre de l'« International Parental Alienation Study Group » (<http://pasg.info>)